



Rachat de tout le materiel

Par **Ryuuka**, le **28/01/2021** à **10:04**

Bonjour,

J'ai une amie qui va bientôt quitter son logement, et a son état des lieux de sortie dans 3 jours. Sauf que sa résidence (Les Estudines), lui demande de racheter tout le matériel en neuf (balais, planche à découper...tout), la couette et le rideau doivent être impérativement amené au pressing (elle ne peut pas le laver elle-même) et doit être laissé avec le plastique (ils disent qu'ils vont vérifier la facture du pressing). Je trouve que c'est abusé de demander tout cela, sans compter que leur prestation de location est vraiment à revoir (elle a signalé de nombreux problèmes comme un matelat tellement vieux et avec des punaises de lit, un frigo qui ne conserve pas du tout les aliments etc... aucun n'a été résolu...), ils vont sûrement trouver une raison quelconque pour aussi prendre sa caution, donc j'aimerais savoir si il y a pas une loi ou quelque chose qui pourrait faire qu'on puisse contester leur demande ? Je me disais aussi que c'est peut-être parce qu'elle est étrangère et ne parle bien français et ne connaît pas les droits, que son bailleur en profite.

Merci d'avance !

R.

Par **Marck_ESP**, le **28/01/2021** à **16:28**

Bonjour

Tout ceci était-il précisé dans le contrat de bail ?